



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Session du 25 septembre 2018

Sessione di u 25 di settembre di 2018

Rapport N° 2018-15

Raportu N° 2018-15

Rapport du Président de la Chambre des Territoires Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii

Objet : **Travaux de la commission « incendies » et présentation des réserves communales de sécurité civile**

Oggetu : **Travagli di a cummissione « incendii » e presentazione di e riservi cumunali di securità civile**

Considérant que la défense massive des zones d'habitations est devenue une priorité absolue et que le vide juridique qui existe entre le Code civil et le Code forestier constitue un obstacle majeur à la mise en place de politiques publiques efficaces, la Chambre des Territoires, réunie en séance plénière le 16 avril dernier, a décidé de créer une commission « Incendies ».

Cette commission s'est réunie trois fois depuis sa création : le 18 mai, le 11 juin et le 23 juillet dernier. Un bilan des deux premières réunions vous a été présenté lors de la séance plénière du 11 juin dernier par le Président, Monsieur Louis Pozzo di Borgo, et le Rapporteur, Monsieur Toussaint Morganti.

Lors de la réunion du 23 juillet, il a été question spécifiquement des réserves communales. Le dispositif a été présenté aux élus et il a été proposé d'organiser des réunions délocalisées dans les communes qui en feraient la demande afin d'apporter avec les services des SIS et les services de la Collectivité de Corse, toute l'information et l'ingénierie nécessaire à la constitution de ces réserves. La Chambre des Territoires mettra parallèlement à disposition des communes toute l'information utile afin de leur permettre de développer ce dispositif.

Je vous propose donc à l'issue de l'exposé des conclusions de cette réunion par le Président et le Rapporteur de la Commission « Incendies » de valider ce soutien et cet accompagnement des maires par la Chambre des Territoires, les SIS et les services techniques de la Collectivité de Corse dans leurs démarches de mise en place des réserves communales.

Vi pregu di deliberà ne.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.